



communiqué

Paris, le 17 février 2010

Elections régionales : la Région, chef d'orchestre du développement durable

A l'occasion des élections régionales, le Comité 21 invite les candidats à réaffirmer le rôle de la Région dans la mise en cohérence, à l'échelle de son territoire, des plans d'action de développement durable.

Aménagement du territoire, développement économique, recherche et innovation, formation professionnelle, gestion des lycées, biodiversité, agriculture, tourisme, culture, coopération infra-régionale et internationale, les Régions disposent de compétences essentielles pour engager les mutations de nos modes d'action, jusqu'alors consommateurs d'énergie et générateurs d'exclusion. Aujourd'hui, l'ensemble des Régions françaises se sont engagées dans le développement durable mais les degrés de mise en œuvre restent très disparates.

Pour fédérer l'ensemble des initiatives, le Comité 21 recommande aux candidats de veiller, dans leur vision pour le territoire, à :

- agir en transversalité, en décloisonnant les compétences stratégiques et techniques au sein de la Région, afin de renforcer l'efficacité des politiques publiques et réduire les coûts de gestion ;
- mobiliser tous les acteurs du territoire (entreprises, autres collectivités, associations, établissements d'enseignement, institutions) autour d'engagements communs, à travers notamment les Agenda 21 et les Plans Climat ;
- renforcer leur partenariat avec les jeunes afin de les réconcilier avec l'action publique, grâce aux technologies de l'information et à la mise en place de conseils régionaux des jeunes.

Plusieurs outils peuvent les y aider. Tout d'abord, la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement va pousser à la transversalité. Ainsi, l'objectif d'une très haute performance énergétique va mobiliser à la fois les secteurs du bâtiment, de la formation professionnelle, de gestion du patrimoine bâti, dont les lycées, de la recherche et de la communication.

Par ailleurs, l'intégration des principes de l'Agenda 21 dans les contrats de projets Etat-Région, dans le cadre du projet de loi Grenelle II, permettrait de donner de la cohérence aux politiques publiques et entre tous les acteurs du territoire.

Enfin, les Régions manquent de visibilité auprès des citoyens et des jeunes ; le développement durable peut les en rapprocher, à condition bien-sûr de ne pas tomber dans les dérives du marketing territorial !

Pour en savoir plus

Contact : Christine Delhaye – 01 55 34 75 23 – delhaye@comite21.org



Le Comité 21 a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Le Comité 21 a été créé en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au sommet de Rio.

